



Distr.: LIMITEE
E/ECA/DISD/CODI.2/25

7 aout 2001

NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

FRANCAIS

Original: English

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Deuxième réunion du Comité de l'information
pour le développement

Addis-Abeba, Ethiopie
4-7 septembre 2001

**FORUM POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE 99
SOMMET POST FDA**

**Une stratégie de promotion du développement africain par
l'utilisation accrue des Technologies de l'Information et de la
Communication**

1. Justification

Parallèlement aux discours sur l'aggravation des disparités informatiques entre les pays riches et les pays pauvres, un nombre toujours plus important d'africains innove dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Au Maroc, un fournisseur local de services Internet a réussi à signer un contrat pour la numérisation de l'ensemble des archives sur papier de la Bibliothèque Nationale de France. Les pages sont scannées et transmises par satellite depuis Paris directement au centre de données de Rabat, où elles sont traitées avant d'être renvoyées.

— Au Sénégal, depuis que l'opérateur national du téléphone a ouvert au public le marché de la téléphonie, plus de 10.000 petites entreprises de fourniture de services de téléphone se sont créées. Nombre d'entre elles fournissent maintenant l'accès à Internet et d'autres services basés sur l'ordinateur. A Dakar, les étudiants en médecine suivent l'enseignement dispensé par une équipe d'experts médicaux de Bruxelles, par circuits vidéo.

Dans 24 campus universitaires d'Afrique, les étudiants ont accès par satellite aux salles de classe et aux bibliothèques du monde entier, et pourront bientôt obtenir leurs diplômes en science informatique, en ingénierie informatique et en ingénierie électrique.

Au Togo a été installé le premier centre d'appel téléphonique par Internet du monde : il fournit à des prix mondialement compétitifs des services d'assistance aux sociétés à clientèle nord-américaine.

Les artisans d'Afrique vendent leurs produits dans le monde entier sur Internet, avec l'ONG PeopleLink.

En Afrique de l'Ouest, une coopérative de femmes du secteur de la pêche a créé un site web qui permet à ses 7350 membres de faire la promotion de ses produits, de suivre les marchés d'exportation et de négocier les prix avec leurs clients dans le monde entier.

En douze heures et demi, les étudiants d'un collège en Namibie, pour la plupart sans expérience informatique préalable, ont réussi à inventorier 20.897 données sur les insectes, contribuant ainsi à la préservation de l'information de la cinquième plus grande collection d'insectes en Afrique.

Au moins 11 pays d'Afrique ont entrepris un programme de mise en réseau des écoles.

Ces exemples sont encourageants : ils sont la preuve concrète que l'Afrique peut bénéficier de la révolution des TIC, considérée par beaucoup comme la dernière chance de la prochaine génération des pays en voie de développement pour atténuer la pauvreté et réduire l'écart qui sépare le Nord et le Sud. Toutefois des obstacles demeurent, et parmi eux l'insuffisante sensibilisation politique et publique, les limitations en infrastructure, l'étroitesse des marchés, le faible niveau éducatif et des compétences, et diverses contraintes politiques. Depuis le lancement de l'Initiative Africaine pour la Société de l'Information (IASI), en 1996, ces questions ont été abordées par des centaines d'experts, au sein de diverses initiatives nationales et internationales, qui ont culminé, en octobre 1999, lors du premier Forum pour le Développement de l'Afrique, sur "L'Afrique face aux défis de la mondialisation et l'ère de l'information". Les processus de l'IASI et du FDA se traduisent maintenant par une stratégie consensuelle de développement du continent par l'exploitation des TIC. Cette stratégie est ici présentée aux décideurs africains et à leurs partenaires.

2. Les éléments-clé d'une stratégie pour l'Afrique

Avant d'esquisser les éléments-clé de la stratégie, il convient de faire état d'une préoccupation souvent exprimée par les décideurs politiques nationaux, à propos de l'allocation des ressources pour l'utilisation des TIC. Elle se résume en général à la question : "Pourquoi allouer des ressources rares à des technologies nouvelles et mal maîtrisées, quand nous n'arrivons pas à faire face aux besoins en services essentiels, comme l'eau potable et les écoles ?" Cette question appelle trois réponses :

- Les TIC sont un outil à effet multiplicateur, qui permettent de réduire les coûts, d'améliorer la qualité et le rythme d'approvisionnement en infrastructures et en services de base ;
- Les TIC offrent de nombreuses possibilités de croissance économique rapide, qui engendrent en fin de compte plus de ressources financières pour faire face aux nombreuses demandes faites aux caisses de l'état ;
- Les TIC peuvent radicalement transformer les pratiques de gouvernance, et permettre aux groupes marginalisés de participer à toutes les niveaux – depuis la base jusqu'au gouvernement national et aux espaces régionaux et mondiaux, où le Sud est insuffisamment représenté.

De plus, ne rien faire risquerait de coûter cher, du fait de la rapide chute des prix des nouvelles technologies et du potentiel croissant offert par les investissements des partenaires de secteur privé. La Banque Mondiale, par exemple, mène un projet de fourniture d'accès Internet par satellite aux écoles de tout le continent, pour un coût mensuel de 50 \$. Quand les politiques le permettent, le secteur privé a déjà manifesté son intérêt à investir dans la fourniture de services de télécommunications. Mais l'expérience, tant dans les pays développés qu'en développement, a aussi montré que les gouvernements doivent contribuer à stimuler les investissements du secteur privé dans les nouvelles technologies, en aidant à créer les marchés grâce à des mesures incitatives attrayantes, et en se comportant lui-même en client.

Direction

De ce fait, le premier élément du programme doit souligner l'urgence et l'obligation qu'il y a à utiliser les TIC pour contribuer à résoudre les problèmes les plus urgents de l'Afrique. Sans un engagement des décideurs au plus haut niveau, il est peu probable que les gouvernements nationaux réagissent aux défis de l'avenir, ni suffisamment tôt, ni avec suffisamment de vigueur pour garantir une réaction efficace et globale. Les décideurs politiques africains n'ont heureusement pas tardé à suivre les pays développés dans l'adoption de stratégies de TIC nationales et régionales. Aux Etats-Unis, la stratégie en matière de commerce électronique n'est étudiée qu'actuellement. L'Afrique bénéficie aussi du fait qu'elle peut faire l'économie des investissements massifs faits par le Nord dans les technologies dépassées, plus chères et moins sophistiquées, et de ce fait elle est moins liée par les intérêts associés à la perpétuation de stratégies traditionnelles développées au siècle précédent.

Une fois l'engagement pris par les décideurs africains, une grande partie du reste de la stratégie se met en place dans la pratique, car chaque nation et chaque région taille sa propre voie vers les objectifs énoncés ici.

Domaines de convergence

Le point-clé suivant de la stratégie vise à organiser des actions autour des priorités les plus importantes, pour que les efforts restent convergents et que les ressources disponibles ne soient pas dispersées de façon trop fine. Quatre domaines critiques ont été identifiés :

- les jeunes et l'éducation ;
- la santé;
- les affaires et le commerce ; et
- les adaptations politiques et réglementaires visant à instaurer un environnement politique favorables aux TIC.

Ces quatre domaines se recoupent à plusieurs égards, et doivent donc être perçus comme éléments d'une stratégie globale et intégrée, fondée sur une conception claire des interdépendances et des séquences d'actions à engager.

Il est d'abord indispensable de mettre en place une politique et un environnement réglementaire favorables pour encourager, plutôt que pour limiter par des obstacles de politique nationale et régionale (comme c'est souvent le cas actuellement dans nombre de pays), les actions dans les trois autres domaines. L'évolution des politiques est nécessaire, pour garantir qu'une infrastructure peu coûteuse de TIC sera mise en place au bénéfice de tous les secteurs de la société et de l'économie. De même, ne pas mettre l'accent sur la jeunesse et l'éducation conduira l'Afrique à manquer de ressources humaines pour tirer parti de la révolution de l'information, et restreindra l'accès de la population aux avantages économiques et social qu'elles offrent. L'utilisation des TIC permet aussi de réduire considérablement les coûts et d'améliorer la qualité de la formation et de l'éducation tant formelles qu'informelles, en particulier dans le contexte de pénurie chronique que connaît le secteur de l'éducation. De même en matière de santé, l'utilisation des TIC sera déterminante pour faire face aux défis posés par le SIDA et pour mettre en place des programmes de soins publics de santé à un coût abordable. En matière d'affaires et de commerce, la mondialisation se combine au commerce électronique pour ouvrir d'énormes perspectives aux entrepreneurs africains, pour la commercialiser leurs produits et services dans le reste du monde, et pour stimuler la croissance économique dans la région, bien nécessaire pour permettre d'améliorer la qualité de vie de tous les africains.

Les cibles stratégiques

- Les secteurs clé de l'éducation et de la jeunesse, de la santé et du développement de la petite entreprise ; et
- L'évolution des politiques dans le secteur des TIC proprement dit, nécessaires pour consolider la transformation dans ces trois secteurs.

Les plans détaillés¹ élaborés pour chacun des quatre secteurs à l'appui de la stratégie globale tiennent nécessairement compte des considérations de genre, tirent parti des perspectives de

¹ Des propositions complètes seront disponibles fin avril.

collaboration sous-régionale et régionale, fait appel à la diaspora et concilie les différents niveaux d'infrastructure de TIC.

3. Applications au processus éducatif et à la prise en compte des besoins de la jeunesse africaine

L'évolution vers la société du savoir mondial implique un renversement fondamental de la façon dont est pensée la méthodologie de l'éducation. Les TIC ont déjà commencé à transformer massivement les systèmes d'éducation dans les pays développés – les universités d'enseignement à distance sont maintenant cotées en bourse, les meilleurs professeurs du monde sont maintenant disponibles partout dans le monde d'un simple clic sur un bouton, et le mot d'ordre du jour est : "Apprendre tout au long de la vie". Les systèmes d'éducation et d'enseignement qui n'évolueront pas en Afrique dans cette perspective seront confrontés à de cruelles conséquences d'ici 10-15 ans.

Il n'y aura pas de nouvelle génération de dirigeants pour guider les institutions africaines dans la société mondiale de l'information.

Les intellectuels africains seront principalement actifs dans les universités et les compagnies commerciales du Nord et des autres régions en développement.

Les enfants africains, garçons et filles, auront peu accès au savoir mondial et ne sauront pas exploiter ce savoir, ni produire ou défendre leurs modes de vie personnels et communautaires.

La fuite des cerveaux africains fera paraître dérisoire le taux actuel d'exode.

Empêcher la jeunesse africaine d'apporter sa propre participation et sa propre compréhension de la constitution du savoir mondial contribuera à minimiser grandement son apport à la construction de la paix et au maintien de la sécurité et du développement.

La technologie évolue rapidement, mais le développement du cycle de vie des biens et des services change encore plus vite. Il faut mettre en place des systèmes d'enseignement et d'apprentissage pour permettre des réponses actives aux défis de la mondialisation, y compris en matière de commerce électronique.

Un Programme Jeunesse et Education pragmatique, pratique et novateur est nécessaire ; il doit être souple et articulé, pour répondre aux divers besoins des pays africains. Il devra former et éduquer des citoyens responsables et bien informés, qui puissent créer des revenus et des modes de vie durables, allégeant ainsi la pression exercée sur les maigres ressources gouvernementales.

Programmes d'action

Pour transformer l'éducation et l'apprentissage, il faut dépasser les méthodes traditionnelles où un maître, muni d'un manuel scolaire plutôt usagé, se trouve face à un grand nombre d'apprenants. Les nouvelles technologies offrent la possibilité aux meilleurs experts d'échanger des informations sur de grandes distances, tant dans un seul pays qu'avec la diaspora. On peut partager l'information et développer les connaissances par-delà les frontières géographiques avec un grand nombre de

jeunes apprenants, par la radio, la vidéo, l'ordinateur et Internet. On peut apprendre de multiples manières : par les programmes d'étude classiques, combinés à l'apprentissage par les loisirs, le sport, l'information sur les événements actuels, et bien d'autres façons. Les étudiants et les éducateurs africains, et nombre des déscolarisés, sont prêts à saisir les possibilités d'apprentissage participatif inhérentes aux nouvelles technologies.

Les quatre composantes suivantes du Programme d'Action du **Réseau pour l'Apprentissage en Afrique** doivent répondre aux impératifs posés par les écoles, les universités, la jeunesse déscolarisée et l'équité de genre en éducation. **SchoolNet Afrique** pourrait constituer l'une des principales composantes de ce programme.

Le développement de modules et l'accès à l'information pour l'apprentissage

Mesures visant à enrichir l'apprentissage des matières culturelles, scientifiques et sociales, à jeter les bases d'un auto-apprentissage et à adapter des médias appropriés aux différents environnements d'apprentissage.

Approches et solutions nouvelles en matière d'apprentissage

Mesures visant à promouvoir l'éducation par les pairs, les pratiques d'apprentissage communautaire, les compétences en débat public et en prise de décision.

Partage du savoir et élaboration du capital intellectuel

Mesures pour promouvoir la création et la présentation de contenus et de connaissances par les apprenants et les enseignants, et pour en faire des communicateurs mondiaux.

Programme durable et création de "revenus"

Mesures pour la promotion de la production de savoir commercial dans le cadre du marché du savoir (par ex. : les Centres d'Etudes Africaines), pour protéger les droits de la propriété intellectuelle en Afrique, et pour renforcer les capacités des ressources humaines en science, ingénierie et technologie.

Choix de projets prioritaires

Nous proposons que le **Réseau pour l'Apprentissage en Afrique** soit constitué avec la participation de tous les pays et entités régionales d'Afrique. Une ébauche de programme et de plan commercial est disponible. On suggère que le processus d'action soit lancé par la mise en œuvre des deux projets suivants.

Création d'une Boîte à Outils pour le Centre d'Apprentissage en Réseau

- Directives aux gouvernements et aux administrateurs de l'éducation
- Directives en matière de formation des enseignants et de promotion des réseaux
- Directives et perspectives en matière de partenariats
- Directives en matière d'infrastructures et de techniques
- Directives en matière de publication et de partage du savoir
- Normes, repères, contrôle et évaluation

L'agence du savoir pour l'éducation et l'apprentissage de la jeunesse

Libérer l'expertise de l'Afrique et de la Diaspora

Conservatoire des contenus et des programmes
 Programmes d'échanges d'experts et de produits du savoir
 Programme de diffusion des modèles novateurs d'apprentissage

4. Applications à la fourniture des services de santé

L'Afrique est encore confrontée à des crises sanitaires, marquées par des épidémies, la propagation d'infections virales, de forts taux de mortalité infantile et maternelle, une faible espérance de vie, le déclin de ses ressources en santé publique, la rapide expansion du capital de connaissances médicales et la faible coordination des services de santé.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent jouer un rôle important pour répondre à certains de ces problèmes. Elles peuvent :

7. Améliorer l'accès aux services de santé en zone rurale ;
8. Soutenir les campagnes publiques d'éducation pour la promotion de comportements sans risque ;
9. Transmettre les informations sur les diagnostics aux centres spécialisés ;
10. Aider aux processus de prise de décision ;
11. Favoriser les échanges d'information entre les chercheurs et les étudiants ; et
12. Contribuer à l'efficacité des institutions sanitaires.

En Afrique, les applications des TIC aux soins de santé sont des projets isolés, soutenus par la coopération, qui ont peu d'impact sur la crise sanitaire croissante, car ils sont trop onéreux pour être dupliqués. Mettre l'accent sur une approche propre à l'Afrique, connectant l'expertise à un réseau toujours plus vaste, permettra de mieux identifier les applications adaptées aux différents besoins du continent.

Les TIC ont un rôle à jouer dans l'amélioration de l'efficacité globale du secteur de la santé, en maximisant l'utilisation du faible capital en savoir et des ressources et installations limitées. Elles peuvent permettre de réduire les disparités de services entre les zones rurales et urbaines, ainsi que les coûts associés au transport des malades aux services urbains. Les TIC peuvent être utilisées à l'appui d'actions visant à limiter l'impact de la question critique du SIDA en particulier.

Améliorer les soins de santé primaire

Les réseaux d'information en santé communautaire, qui combinent le savoir local et l'information des services de santé, pourraient jouer un rôle important dans la surveillance du statut sanitaire, la promotion des réponses communautaires et le diagnostic des problèmes de santé communautaire, y compris ceux qui ont trait à la mortalité maternelle et infantile.

La collecte de données sur les populations – du niveau communautaire au niveau national – qui reflètent les disparités de statut en matière de santé et de soin sont fondamentales pour une approche plus équitable des soins de santé.

L'information sur la santé peut être insérée aux programmes des radios communautaires et dans les télécentres. Une action de recherche doit être menée pour déterminer les médias les plus adaptés.

Améliorer l'efficacité des services de santé

L'absence et l'inorganisation de l'information est source de frustration pour les malades, et contribue à la mauvaise gestion des ressources et du temps. Un système national d'informations comporte différentes composantes, depuis la numérisation des dossiers des malades jusqu'aux bases de données sur les médicaments (y compris la phytothérapie traditionnelle) en passant par la gestion des installations. Les composantes basées sur le partage des expériences et du savoir, en cours de développement dans plusieurs pays, pourraient réduire les coûts et en faciliter la mise en œuvre.

Recherche et enseignement de la médecine

Il faut introduire l'informatique médicale dans les écoles de médecine de la région – les programmes très spécialisés peuvent être partagés par voie électronique – les programmes conçus en Afrique peuvent être vendus ailleurs dans le monde – les réseaux de recherche peuvent améliorer leur compréhension des problèmes de santé particuliers à l'Afrique, promouvoir la recherche en collaboration et diffuser l'information sur les projets de télésanté.

Utilisation des TIC dans la lutte contre le SIDA

La collecte électronique de données et les systèmes d'information géographiques peuvent permettre de dresser la carte de la maladie, dans les pays et dans la région.

Les approches multi-média peuvent appuyer la diffusion des messages d'éducation publique.

En travaillant en réseau, les professionnels de la santé peuvent introduire plus vite de nouvelles méthodes de traitement.

En agissant en réseaux, les malades peuvent mettre fin à leur isolation et renforcer leur capacité à intervenir en public.

Des réponses intégrées : aux plans national, sous-régional et régional

Aucun pays ne peut mettre en œuvre la totalité d'un programme national de télésanté et d'information sanitaire, mais il peut commencer par des secteurs prioritaires qui feront progresser vers une meilleure connaissance et compréhension de la situation

Création d'un groupe national sur la télésanté

Définition de thèmes d'application prioritaires

Mise en œuvre, évaluation et contrôle des programmes

Au plan sous-régional, l'accent devrait être mis sur :

La création de centres d'excellence en télémédecine et en télésanté
La mise en réseaux de ces centres
La progression vers un réseau africain de télésanté

Au plan régional, la CEA devrait prendre l'initiative de :

Mettre en place un comité consultatif sur la télésanté en Afrique lors du FDA 2000 : "SIDA: le défi le plus redoutable pour les décideurs africains"

5. Perspectives pour le commerce et les affaires

Par commerce électronique on entend la production, la publicité, la vente et la distribution de biens et de services par voie électronique. Quasi-inexistant en 1995, son chiffre d'affaires dépasse largement maintenant les 100 milliards annuels, et on prévoit qu'il explosera vers 7,3 millions de milliards d'ici 2004. Ce secteur est la principale source d'emplois nouveaux, en particulier pour les jeunes, et surtout dans le secteur de la petite et moyenne entreprise. Des tendances similaires sont évidentes dans les pays en développement. L'Inde a, l'an dernier, exporté l'équivalent de plus de 2 milliards de dollars en services d'affaires électroniques. Le nombre actuel d'Indiens vivant aux Etats-Unis qui travaillent dans le secteur des TIC – presque un million de personnes – est comparable à celui de l'Inde même.

L'Afrique pourrait être très compétitive dans le secteur du commerce électronique, en particulier dans les services, en créant des milliers d'entreprises nouvelles, et au moins un million d'emplois intéressants en moins de cinq ans, si les mesures idoines sont prises maintenant. Ce développement contribuera aussi à étendre et renforcer la connectivité électronique nationale, et bénéficier au développement humain du fait de la fourniture de services d'éducation, de formation et de santé.

Le défi

Pour réaliser son potentiel, le commerce électronique doit surmonter certaines difficultés sérieuses : une connectivité limitée, chère et de faible qualité, un contexte légal et réglementaire peu favorable, un système de paiement électronique inadéquat, un accès très limité aux ressources financières, et des systèmes de transport et de logistique déficients.

Il n'est pourtant ni nécessaire ni possible de résoudre l'ensemble de ces problèmes pour promouvoir activement les perspectives du commerce électronique. Bien qu'encore peu nombreuses, diverses initiatives existent déjà en Afrique dans ce domaine, et notamment des stations de diffusion radio et télévision (et la publicité) sur Internet en direction de la diaspora africaine, la préparation en Afrique des résumés de la jurisprudence canadienne, la production de dessins d'architecture pour des clients européens, et un tout récent centre d'appel par Internet au Togo.

En premier lieu, les exportations commerciales et vers la diaspora africaine semblent constituer les perspectives les plus attractives. Cela contribuera à la réintégration économique de la diaspora africaine, d'abord en tant que cliente, puis en tant que puissance d'investissement.

Le réel avantage comparatif de l'Afrique tient à l'exportation de téléservices tels que : la comptabilité, l'architecture, la traduction, l'alimentation de bases de données sur Internet. Les centres d'appel qui tirent parti des avancées de la technologie peuvent procurer des centaines de milliers d'emplois bien rémunérés. Les petits producteurs africains déjà opérationnels en bénéficieront aussi.

Les perspectives ne sont pas nombreuses. En restant en arrière, il sera toujours plus difficile aux africains de combler un écart qui ne fait que se creuser. Le commerce électronique rémunère bien ceux qui sont les premiers à saisir la chance. Les retardataires, par contre, rencontrent des difficultés énormes à copier et à construire sur des formules déjà éprouvées.

Une réponse africaine

Pour tirer profit du commerce électronique, la région doit établir une triple stratégie pour créer un environnement adéquat, favorable et fécond, identifier les possibilités internationales, régionales et locales du marché, et fournir aux entreprises africaines fondées sur l'électronique l'appui nécessaire qui leur permettra d'être compétitives dans le monde.

Une approche intégrée centrée sur les perspectives est nécessaire. En Afrique, nombre d'initiatives ne tiennent que partiellement et incomplètement compte des aspects de cette stratégie. En général, on ne tient pas compte des mécanismes d'identification, de validation et de communication des possibilités au secteur privé africain. Des mesures importantes et valables pour l'amélioration de l'environnement global du commerce électronique sont rarement fondées sur la nécessité de tirer parti rapidement d'occasions précises.

La mise en œuvre de cette triple stratégie, pour renforcer les mesures nationales et venir en complément à d'autres initiatives, nécessite de mettre au point un instrument adéquat. Les pays les plus développés ont amorcé la pompe du commerce électronique par le biais de ces instruments.

Un consortium pour le développement du commerce électronique en Afrique

Le consortium de développement du commerce électronique en Afrique, basé en Afrique et autonome financièrement, rassemblera toutes les parties prenantes : les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations régionales et la communauté internationale. Pour être efficace, le Consortium se devra d'être autonome.

Le monde du commerce électronique évolue très rapidement. Le Consortium doit être de taille réduite, souple, et pouvoir réagir immédiatement aux possibilités qui s'ouvrent au commerce électronique africain.

Mesures particulières

Une déclaration conjointe sur le commerce électronique comme priorité de l'Afrique.

L'engagement du gouvernement pour mettre sur pied ou améliorer des programmes nationaux d'appui au commerce électronique.

L'engagement des gouvernements nationaux à collaborer avec une petite équipe d'experts pour préparer un plan détaillé pour le Consortium.

6. Créer un environnement politique favorable

On ne saurait assez souligner combien il est besoin pour les pays africains de faire évoluer leurs politiques et réglementations, afin d'instaurer un environnement favorable aux TIC. L'évolution politique est nécessaire pour développer l'accès dans les pays, pour faciliter la coopération tant régionale que sous-régionale et pour renforcer la capacité des pays africains à répondre aux défis mondiaux du nouvel ordre économique en cours d'émergence. L'Initiative Africaine pour la Société de l'Information de la CEA présente un programme d'appui au développement de politiques générales d'information et de communication, qui traitent des questions-clés aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial.

Les politiques et stratégies nationales d'information et de communication devraient traiter:

- du développement et de l'utilisation des TIC dans l'économie et la société ;
- du développement d'une industrie locale de TIC pour faciliter la production, la fabrication, le développement, la fourniture et la distribution de produits et de services de TIC ;
- du renforcement des capacités des ressources humaines à répondre à l'évolution des demandes dans la sphère économique ;
- du développement de l'infrastructure nationale de l'information et de la communication ;
- du développement du contexte et des structures légales institutionnelles et réglementaires ;
- et
- du développement des pratiques et directives en matières de normes pour appuyer le développement et l'exploitation des TIC.

Il est indispensable de prendre en compte les questions d'attention au genre dans la formulation et la mise en œuvre des politiques. Il faut mettre en place des mécanismes qui garantissent la participation des femmes dans la formulation des politiques de TIC nationales, régionales et globales, et qui garantissent que les politiques d'information et de communication, à tous les niveaux, pour permettre de répondre aux besoins spécifiques des femmes en matière de développement.

Pour mesurer les effets des politiques tenant compte du genre – tout comme l'impact global des TIC sur le développement – les mécanismes d'évaluation et d'enseignement doivent être intégrés dans la mise en œuvre des programmes et projets.

Les politiques nationales de promotion de l'accès universel pour tous

On peut faire une mention spéciale de l'identification des mesures politiques qui doivent en particulier permettre l'accès universel aux TIC.

Les innovations extraordinaires dans le domaine des TIC peuvent servir à étendre l'accès, en particulier dans les zones rurales. Des Groupes nationaux de Travail pour l'Accès du Monde Rural aux Innovations des TIC, avec la participation de l'ensemble des parties prenantes, peuvent jouer dans quatre domaines un rôle pilote en matière d'innovation, en confrontant les perspectives prometteuses aux possibilités d'intégration à la vie courante. Le but est de "faire démarrer" une stratégie nationale centrée sur les domaines clés où un progrès rapide est possible :

- en matière de *Mécanismes de financement*, en apportant des micro-financements aux micro-entreprises communautaires de TIC, en offrant des tarifs d'appels téléphoniques locaux pour la connexion à Internet pour tout le territoire national (comme cela existe déjà dans 15 pays d'Afrique), en subventionnant les coûts de connectivité par bande large pour

les institutions d'enseignement et de santé (sur le modèle proposé de Fonds International pour la tarification électronique), et en concédant des remises fiscales aux entreprises qui donnent des ordinateurs aux institutions publiques.

- en matière de *Solutions technologiques*, basées sur des technologies telles que les stations radio locales liées à Internet, le développement de solutions TIC peu coûteuses dans le monde rural, en soutenant la vulgarisation des logiciels de qualité à faible coût et d'accès gratuit, comme Linux, et en utilisant les réseaux de transports et d'électricité pour la connectivité ;
- en *Innovation institutionnelle*, en favorisant la création et l'appropriation des réseaux par les communautés ;
- en *Innovation réglementaire*, en assouplissant les réglementations existantes et en instaurant de nouveaux mécanismes, en réduisant, en particulier, les taux élevés, en vigueur dans de nombreux pays, des licences d'exploitation des FSI et des opérateurs de télécom, et en permettant aux FSI d'installer leurs propres réseaux sans fils, pour autant qu'ils ne servent pas à la transmission vocale, comme cela a été fait au Mozambique, au Ghana et en Ouganda.

Politiques et mécanismes de coopération sous-régionale et régionale

On a identifié tout aussi bien les politiques à court terme qu'à long terme pour faciliter la coopération sous-régionale et régionale. Les politiques à court terme sont conçues pour renforcer la coopération aux niveaux sous-régional et régional, comme complément des initiatives nationales d'information et d'économie du savoir. Les politiques et mécanismes à long terme ont pour but de poursuivre le processus initial et de soutenir le processus de coopération. Les stratégies, tant à court terme qu'à long terme, doivent être coordonnées aux niveaux sous-régional et régional avec les agences appropriées – la CEA, l'OUA, la BAD, la SADC, la COMESA, l'UDEAC, l'ATU, l'URTNA, Connexion Africaine, etc.

Politiques et mécanismes à court terme

- Mettre au point un mécanisme permettant de renforcer **l'échange d'information** sur les modèles réussis et le partage des expériences nationales en matière des stratégies et de plans en matière de TIC au niveau sous-régional et régional.
- Mettre en place des **politiques et procédures sur les questions de réglementation**, de transit et de tarification, ainsi que sur la création d'une gamme harmonisée de plans de gestion.
- Mettre en œuvre des mécanismes et directives pour inciter **l'acquisition en commun** de produits et de services de TIC, et harmoniser la liquidation des paiements, l'apurement et l'arbitrage financiers en matière de règlements comptables.
- Créer un Réseau des Régulateurs Africains pour partager l'information, coopérer dans l'action et développer les compétences.

Mécanismes et politiques à long terme

- Instaurer un mécanisme de promotion de la coopération entre les **institutions et services nationaux de statistiques** pour la collecte des données et l'utilisation des indicateurs socio-économiques ayant trait à l'économie de l'information pour surveiller les

performances des économies africaines au cours de leur transformation en sociétés et en économies de l'information et du savoir.

- Instituer des mécanismes pour favoriser la mise en place **d'infrastructures régionales de communication**, y compris les structures et maillages de télécommunication. Les activités menées au niveau sous-régional et régional seront planifiées et mises en œuvre dans le contexte des organisations ou régionales telles que la CEDAO, la SADC, l'UMA, la CEMAC, l'UEMOA en coopération avec la CEA et l'OUA. A cet égard, le processus devra être fondé sur les politiques et plan nationales de communication et d'information. On s'attend donc à ce que les parties prenantes nationales idoines soient actrices de ce processus, ainsi que les membres du PICTA.

Politiques et stratégies visant à renforcer la voix de l'Afrique dans les débats mondiaux

Les décisions qui affectent les TIC en Afrique sont de plus en plus prises au sein d'institutions mondiales telles que l'OMC, l'IUT, l'ICANN, l'OMPI et la Banque Mondiale, dans les domaines qui relèvent de la gestion d'Internet, des taux de profit dans les télécommunications, de l'allocation des bandes passantes, des droits de la propriété intellectuelle (DPI), et de la libéralisation des télécommunications. Et pourtant, divers facteurs limitent la capacité de l'Afrique à influencer sur ces décisions : un faible pouvoir de négociation et de persuasion, l'absence de positions africaines cohérentes et clairement définies anticipant sur les événements, le manque de capacités et d'expérience technique, résultat de la fuite des cerveaux et de la faible coopération entre les pays africains.

Une réponse africaine doit renforcer la capacité de recherche et de plaidoyer en développant les compétences techniques de l'Afrique dans ce domaine, en renforçant les alliances entre gouvernement, secteur privé et ONG, en renforçant la compréhension par le public, et en stimulant l'action gouvernementale.

Un réseau de recherche et de diffusion sur la gouvernance mondiale des TIC. Basé sur les compétences et les institutions existantes, appuyant d'une part l'émergence d'un réseau régional de chercheurs du monde des universités, gouvernemental et des ONG pour entreprendre des recherches et élaborer des perspectives et des choix pour l'Afrique ; mettant d'autre part en œuvre un mécanisme pour traduire celles-ci en documents de communication de masse et favoriser sa large dissémination. Le réseau serait développé sous les auspices d'une organisation régionale comme la CEA, en collaboration avec les organisations sous-régionales et les réseaux des gouvernements, des ONG et de la société civile. On compte sur l'appui d'organisations internationales comme l'Union Européenne.

7. Appel à l'engagement et au partenariat

La stratégie exposée dans ce document reflète le consensus issu des débats organisés dans le contexte de l'Initiative Africaine pour la Société de l'Information au cours des cinq années passées.

Elles ont constitué les années de formation pour le développement de la société mondiale de l'information. La connectivité – l'introduction du travail en réseau en temps réel dans toutes les sphères de l'activité humaine - s'est imposée et s'est répandue bien plus vite que ce qu'on ne le pensait, il y a seulement cinq ans. Bien que les technologies aient moins pénétré en Afrique que dans d'autres régions, on peut témoigner de la multiplicité des efforts visant à utiliser les nouveaux outils pour franchir et réduire les disparités informatiques.

Le défi actuel – posé aux gouvernements, au système des Nations Unies, à la communauté qui œuvre pour le développement et au secteur privé – est de s'engager avec la jeunesse d'Afrique, ses entrepreneurs, ses fournisseurs de service, ses administrateurs et ses décideurs politiques, et appuyer leurs efforts pour définir une en Afrique une société de l'information qui réponde aux objectifs national, communautaire et individuel.

La CEA est déterminée à engager une large consultation sur les propositions contenues dans ce document d'ici à septembre 2000. L'objectif de cette consultation est double : affiner les propositions et rechercher un consensus de la part de l'ensemble des partenaires potentiels. Les propositions seront ensuite transmises au Sommet Post-Forum du FDA'99 qui se réunira fin septembre.

La CEA souhaite l'engagement :

Des gouvernements

à renforcer leurs capacité de traiter des questions de politiques de l'information dans les domaines ici identifiés, et à examiner et répondre à ces propositions pour exploiter les nouvelles technologies à l'appui d'initiatives ciblées dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation, de la santé et de la petite entreprise.

Des organisations économiques sous-régionales

à étudier ces propositions dans une perspective d'harmonisation des questions de réglementation, de transit et de tarification, de gestion des bandes, d'approvisionnement, de liquidation des paiements et autres mesures nécessaires pour permettre la croissance de la société de l'information sur une base sous-régionale et pour entamer le processus de création de mécanismes nécessaires pour les traiter.

La communauté engagée dans le développement et le secteur privé

à appuyer l'élaboration des propositions présentées ici, en participant activement au processus de consultation, dans l'élaboration des études de faisabilité nécessaires et la mise en œuvre ultérieure des programmes.

ABREVIATIONS

ATU – Union Africaine des Télécommunications

BAD – Banque Africaine de Développement

CEAAC – Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CEA – Commission Economique pour l'Afrique

CEDEAO – Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

COMESA – Marché Commun des Etats d'Afrique Orientale et du Sud

ICANN - Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Société de Gestion du Système des Noms de Domaine)

OMC – Organisation Mondiale du Commerce

OMPI - Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

OUA - Organisation de l'Unité Africaine

PICTA – Partenariat pour les Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique

SADC – Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

UDEAC - Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale

UIT – Union Internationale des Télécommunications

UMA - Union du Maghreb Arabe

UMOA - Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest

URTNA - Union des Radios Télévisions Nationales d'Afrique